



Projet d'usine de fabrication de laine de roche dans le Soissonnais

Les enseignements et les engagements de ROCKWOOL suite à la concertation préalable



Retour sur la concertation préalable

Du 2 janvier au 8 février 2019, le projet d'usine ROCKWOOL de fabrication de laine de roche dans le Soissonnais a fait l'objet d'une concertation préalable volontaire sous l'égide d'un garant. Elle a donné lieu à de nombreux échanges entre ROCKWOOL et les acteurs du Soissonnais.

Bien que les caractéristiques de son projet ne l'imposent pas, ROCKWOOL a volontairement choisi d'organiser une concertation préalable, en parallèle des premières études, afin :

- d'informer le public et de répondre à ses interrogations sur le projet ;
- d'enrichir le projet en intégrant au mieux les besoins et les attentes exprimés par le public.

Au cours des 5 réunions publiques, les échanges avec le Soissonnais ont été riches et ROCKWOOL s'est attaché à répondre à l'ensemble des questions posées, bien que sur certains thèmes toutes les informations n'étaient pas disponibles compte tenu de l'avancement du projet.

Des expressions de la concertation préalable, ROCKWOOL retient les thèmes suivants :

- les rejets atmosphériques ;
- les nuisances sonores de la future usine ;
- le trafic des poids lourds et ses incidences pour le territoire ;
- l'emploi local et la formation ;
- les conditions de travail et les pratiques salariales de ROCKWOOL ;
- les matières premières qui seront utilisées pour la fabrication de la laine de roche.

Le 8 mars, François Desmazière, garant de la concertation, a remis son bilan sur le déroulement de la concertation, invitant ROCKWOOL à poursuivre les échanges avec le public. Le bilan de la concertation établi par le garant est disponible sur : soissons.rockwool.fr

LA CONCERTATION PRÉALABLE EN CHIFFRES

5 réunions publiques à
Courmelles, Belleu, Soissons,
Chaudun et Cuffies

300

 participants
aux réunions
publiques et

131
interventions
dénombrées

8 avis
et 
11 questions
déposés sur le
site internet

 **45**
questions
adressées
au garant

LE PROJET DE ROCKWOOL EN QUELQUES LIGNES

L'usine projetée dans le Soissonnais, sur la zone d'activité du Plateau, doit permettre la production de plus de 110 000 tonnes de laine de roche par an.

L'activité de l'usine créera 130 à 150 emplois directs et au moins 300 à 400 emplois indirects.

Les matières premières seront fondues à 1 500°C dans un four électrique. La lave obtenue sera éclatée et formera des fibres de laine de roche, récupérées pour former un matelas de fibres. Ce matelas sera ensuite homogénéisé, cuit à 200°C puis découpé en panneaux de laine de roche. Avant emballage et expédition, d'autres opérations légères pourront être nécessaires selon les produits finis qui doivent être fabriqués.

ROCKWOOL privilégie l'usage des technologies les plus performantes pour réduire au maximum l'impact environnemental de l'usine. Dans le cas particulier du Soissonnais où une énergie électrique à faible empreinte carbone est disponible, le groupe a fait le choix fort d'un four électrique.

La laine de roche sert dans l'isolation des bâtiments et les rend plus économes en énergie.

Pendant sa durée de vie, un produit en laine de roche permet d'économiser en moyenne 100 fois les émissions de CO₂ nécessaires à sa production (<https://www.rockwoolgroup.com/about-us/sustainability/a-net-positive-carbon-impact>).

Les engagements de ROCKWOOL pour la poursuite du projet et des échanges

Tirant les enseignements de la concertation, ROCKWOOL s'engage à poursuivre les échanges avec le territoire et à apporter des modifications à son projet d'usine de fabrication de laine de roche. La réalisation du projet reste conditionnée à la décision finale d'investissement du groupe ROCKWOOL. Cette décision sera fondée sur les perspectives de développement du marché de la laine de roche en France et en Europe.



Nos engagements pour la poursuite des échanges

- Nous proposons de travailler avec les collectivités locales et autorités compétentes sur les **perspectives d'amélioration de la desserte de la zone d'activité du Plateau** et sur l'élaboration de plans de circulation garantissant l'évitement de la traversée des villages par les poids lourds.
- Nous nous engageons à poursuivre les échanges avec les services de l'État, les collectivités locales et les représentants des usagers de l'Aérodrome du Soissonnais sur les conditions de **cohabitation de l'usine projetée et de l'Aérodrome**.
- Nous nous engageons à accompagner RTE pour la poursuite des **procédures d'échanges sur le raccordement électrique** de l'usine de fabrication de laine de roche depuis le poste électrique de Soissons-Notre-Dame.
- Nous souhaitons travailler, avec les entreprises de la zone d'activité du Plateau et avec les acteurs publics compétents, sur une **étude de mutualisation de services potentiels** : desserte en transports en commun, restauration collective, médecine du travail, centre de formation...
- Nous proposons la mise en place d'une **instance d'information et de suivi avec l'ensemble des parties prenantes** pour poursuivre le dialogue sur le projet et partager l'avancement des études.
- Une fois l'usine mise en service, nous nous engageons à constituer et à former un **groupe de citoyens sentinelles volontaires** qui suivront l'activité du site, et à mettre en place un numéro d'appel permettant de joindre facilement un responsable.



Nos engagements pour la poursuite du projet

- Nous confirmons la faisabilité de la **récupération des eaux de pluie** et notre volonté d'y recourir pour le projet du Soissonnais afin de réduire fortement la consommation en eau potable de la future usine.
- Nous nous engageons à **privilégier l'emploi local, que ce soit pour la construction ou pour l'exploitation**, pour les emplois directs comme pour les emplois indirects, en mettant en place une politique de formation et de recrutement adaptée, en association avec les acteurs locaux de l'emploi.
- Nous mettrons en place un système de **géolocalisation des poids lourds** desservant l'usine, afin de garantir l'évitement des centres bourgs par les conducteurs.
- Dans une logique d'économie circulaire, nous voulons que la future usine puisse **réceptionner et recycler les produits à base de laine de roche**.
- Nous nous engageons à étudier et à mettre en place des **solutions d'éclairage minimisant l'impact lumineux** de l'usine, tout en apportant le niveau de sécurité requis.
- Nous nous engageons à étudier le **confinement des aires de déchargement et de stockage des matières premières**, afin de minimiser encore l'émission de poussières et les nuisances sonores.
- Au-delà de nos obligations de surveillance de nos rejets, nous prenons l'engagement de demander régulièrement à l'association indépendante ATMO Hauts-de-France des **études sur la qualité de l'air autour de la future usine du Soissonnais**, et de participer financièrement à la réalisation de ces études si nécessaire.

“ Notre ambition : faire du projet du Soissonnais le modèle de l'usine ROCKWOOL du futur. ”



Les prochaines étapes

Les enseignements de ROCKWOOL pour la poursuite du projet et des échanges vont être intégrés dans les études détaillées qui serviront à la préparation des dossiers de demandes d'autorisations.

Si la décision finale d'investissement est positive et si les autorisations administratives requises sont obtenues, le chantier commencerait mi-2020 et l'usine démarrerait vers la fin de l'année 2021.

Pour suivre l'actualité du projet : soissons.rockwool.fr